

CONVENTION TCHADIENNE DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

C.T.D.D.H

E-mail : ctddh.organisation@gmail.com

Tel : +235 66267981 ; +235 92106983 ; Siege National : Avenue Djibril Kherallah

COMMUNIQUE DE PRESSE N°42/2015

La Convention Tchadienne pour la Défense des Droits de l'Homme (C.T.D.D.H) condamne l'attaque ignoble, lâche et barbare perpétrée par des terroristes sans foi ni loi ; c'est la nation entière qui a été touchée dans ce qu'elle a de plus précieux et les tchadiens doivent se serrer les coudes afin de faire face à cette barbarie inqualifiable.

La Convention Tchadienne pour la Défense des Droits de l'Homme (C.T.D.D.H) exige par ailleurs une enquête approfondie afin de déterminer avec précision et d'arrêter les vrais commanditaires de ces actes ignobles qui résideraient à N'djamena ou à l'intérieur du pays.

La C.T.D.D.H tout en reconnaissant la nécessité pour le gouvernement de prendre des mesures à la hauteur de la gravité de ces événements demande aux autorités de faire preuve de discernement dans leurs traques des suspects : en effet, des tchadiens d'origines nigérianes (haoussa et Bornou kanouri) ne doivent pas faire l'objet d'exactions de manière systématique. La Convention Tchadienne pour la Défense des Droits de l'Homme (C.T.D.D.H) exige des autorités la prise de mesures adéquates afin de préserver la sécurité de cette frange de la population qui est tchadienne à part entière.

La Convention Tchadienne pour la Défense des Droits de l'Homme (C.T.D.D.H) dont le représentant était présent à la rencontre avec le Premier Ministre exprime toutes ses inquiétudes quand à certains propos tenus par celui-ci et qui viserait l'organisation des fouilles dans les maisons des paisibles citoyens.

La C.T.D.D.H met en garde le Gouvernement contre des fouilles systématiques des habitations aussi bien à N'djamena qu'en province étant entendu que sous le couvert de ces fouilles autorisées, des véritables pillages des biens des citoyens, des bastonnades et des violations très graves des droits fondamentaux des citoyens avaient déjà été effectuées par les gendarmes policiers et militaires dans un passé récent.

La C.T.D.D.H adresse par ailleurs ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes et se déclare solidaire des blessés et de leurs proches dans cette pénible épreuve ; elle demande à la population tchadienne de ne pas céder à la panique afin de ne pas faire le jeu de ces forces de l'obscurantisme. Tous unis contre la barbarie.

Fait à N'djamena le 16/06/2015

Le Secrétaire Général

الأمين العام




MAHAMAT NOUR AHMET IBEDOU